

INFO BORT L'ETANG

Le bulletin d'information du Conseil Municipal 2010-04

Au revoir Romain...

Le vendredi 27 août 2010, Romain BONNET nous a quittés après un long combat contre la maladie.

Cruel, injuste, insupportable..., les mots nous manquent pour exprimer notre peine et notre colère quand la mort vient priver un enfant de l'affection de ses proches, de l'amitié de ses copains, et l'empêcher de vivre sa vie d'adulte.

Aussi, très simplement mais très sincèrement, je me fais l'interprète de tous pour assurer sa famille et ses proches de notre amitié et de notre soutien.

Salut Michel...

Une pensée pour Michel MONTBRIZON qui lui aussi nous a quittés bien trop tôt tant il avait encore de choses à partager avec nous ; sa gentillesse, son désintéressement, son grand cœur nous ont fait vivre de vrais moments de convivialité et d'amitié.

A sa famille et à ses proches, nous présentons, les pétanqueurs tout particulièrement, nos plus sincères condoléances.

REUNION DU 8 OCTOBRE 2010

OBJET : SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE GESTION DES ECOLES PUBLIQUES (SIGEP) - MODIFICATION DES STATUTS N°1/2010. Le Conseil Municipal a approuvé les nouveaux statuts du SIGEP qui prendront en compte les changements suivants :

1. intégration du Centre de Loisirs Sans Hébergement, CLSH, dans le cadre de l'activité extra scolaire alors qu'il était jusqu'alors organisé dans le cadre de l'activité post scolaire,
2. décision du comité syndical de confier le service de ramassage scolaire au Conseil Général du Puy-de-Dôme:
 - suppression de la régie des transports,
 - perte pour la commune de Sermentizon, qui était membre du syndicat au titre de la compétence gestion d'une régie des transports, de sa capacité à adhérer au SIGEP.

OBJET : ADHESION DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES « ENTRE DORE ET ALLIER » AU SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ELECTRICITE ET DE GAZ (SIEG) DU PUY DE DOME. Le Conseil municipal a accepté l'adhésion de la communauté de communes au SIEG.

OBJET : ENQUETE PUBLIQUE EN VUE DU DECLASSEMENT DE PARTIES DU DOMAINE PUBLIC COMMUNAL.

Le Conseil Municipal a donné un accord de principe à la demande de Monsieur et Madame BOUTE d'acquérir deux parcelles du domaine public limitrophes de parcelles leur appartenant lieu dit « les Boursis », la première jouxtant les parcelles cadastrées section ZX N°71 et 76, la seconde jouxtant la parcelle ZX 46.

OBJET : ALIENATION D'UNE PARCELLE DE TERRAIN DU DOMAINE PRIVE COMMUNAL.

Le Conseil Municipal a donné son accord à la demande de Madame Michelle SAUZEDE qui souhaite acquérir la parcelle cadastrée section ZX N°7, d'une superficie de 86 m², située lieu dit « les Boursis », jouxtant sa propriété, pour un montant de 688 euros.

OBJET : APPROBATION DU PROJET DE CHARTE REVISEE DU PARC NATUREL REGIONAL LIVRADOIS FOREZ.

- Le conseil Municipal a décidé:
- d'approuver la charte révisée du Parc Naturel Régional Livradois-Forez,
 - d'approuver les nouveaux statuts du Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional Livradois-Forez annexés à la charte.

OBJET : INSTALLATION D'UN ESPACE MULTISPORTS, DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU CONSEIL GENERAL DU PUY-DE-DOME DANS LE CADRE DU FONDS D'INTERVENTION COMMUNAL, PROGRAMMATION 2011.

Le Conseil Municipal a approuvé l'estimation prévisionnelle des travaux et le plan de financement envisagé, indiqué ci-dessous :

| | |
|---|-----------------|
| Coût total HT : | 80 584,00 euros |
| TVA 19,6% : | 15 794,46 euros |
| Coût TTC : | 96 378,46 euros |
| Subvention Conseil Général du Puy-de-Dôme : 33% du HT : | 26 592,72 euros |
| Subvention Ministère de l'intérieur : | 15 000,00 euros |
| Subvention Comité National pour le Développement du Sport : | 9 990,00 euros |
| Fonds propres : | 44 795,74 euros |

OBJET : VOIRIE RURALE 2011, DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU CONSEIL GENERAL DU PUY-DE-DOME DANS LE CADRE DU FONDS D'INTERVENTION COMMUNAL, PROGRAMMATION 2011.

Le Conseil Municipal a approuvé l'estimation prévisionnelle des travaux et le plan de financement envisagé, indiqué ci-dessous :

| | |
|---|------------------|
| Coût total HT : | 100 700,00 euros |
| TVA 19,6% : | 19 737,20 euros |
| Coût TTC : | 120 437,20 euros |
| Subvention Conseil Général : 33 % du HT : | 33 231,00 euros |
| Subvention Ministère de l'Intérieur : | 5 000,00 euros |
| Fonds propres : | 82 206,20 euros |

OBJET : SEMERAP : PRESTATION DE CONTROLE DES POTEAUX D'INCENDIE.

Le Conseil Municipal a décidé de reconduire la convention pour une année supplémentaire, à compter du 1^{er} janvier 2011.

OBJET : DESIGNATION D'UN REFERENT ELECTRICITE.

Le Conseil Municipal a désigné Monsieur Norbert AMRANI comme Référent Electricité auprès d'ERDF.

OBJET : SIGNALISATION VERTICALE DES HAMEAUX, DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU CONSEIL GENERAL DU PUY DE DOME AU TITRE DE LA REPARTITION DU PRODUIT DES AMENDES DE POLICE.

Le Conseil Municipal a approuvé l'estimation prévisionnelle des acquisitions et le plan de financement envisagé, indiqué ci-dessous :

| | |
|---|-----------------|
| Coût total HT : | 8 690,53 euros |
| TVA 19,6% : | 1 703,34 euros |
| Coût TTC : | 10 393,87 euros |
| Subvention Conseil Général du Puy de Dôme : 50% du HT : | 4 345,26 euros |
| Fonds propres : | 6 048,61 euros |

OBJET : ACHAT D'UN DEFIBRILLATEUR, DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU CONSEIL GENERAL DU PUY DE DOME.

Le Conseil Municipal a approuvé l'estimation prévisionnelle de l'acquisition et le plan de financement envisagé, indiqué ci-dessous :

| | |
|--|----------------|
| Coût total HT : | 1 816,35 euros |
| TVA 19,6% : | 356,00 euros |
| Coût TTC : | 2 172,35 euros |
| Subvention Conseil Général du Puy de Dôme, 75% DU HT : | 1 362,26 euros |
| Fonds propres : | 810,09 euros |

OBJET : MODIFICATION DU REGLEMENT DU COLUMBARIUM.

Le Conseil Municipal a décidé de modifier l'article 9 du règlement du columbarium comme suit :

l'identification des personnes inhumées se fera par l'indication des noms et prénoms ainsi que des années de naissance et de décès du défunt au choix de la famille :

- sur une plaque normalisée de 7 cm x 28 cm collée sur le couvercle de fermeture,
- par gravure sur le couvercle de fermeture.

Chaque case pouvant contenir trois urnes, le choix pour la première urne s'appliquera aux deux autres.

OBJET : ADHESION AU POLE DE PREVENTION DU CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DU PUY DE DOME.

Le Conseil Municipal a décidé d'adhérer au service de médecine professionnelle, au service de prévention en matière d'hygiène et sécurité au travail, ainsi qu'au service d'intermédiation sociale et de maintien dans l'emploi.

.....*Le Conseil Municipal communique*.....

COMMEMORATION DU 11 NOVEMBRE 1918. La population est invitée à la commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918, qui aura lieu jeudi 11 novembre, à 11 heures, devant le monument aux morts.

Un vin d'honneur clôturera cette manifestation.

INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES.

« Voter est un droit, c'est aussi un devoir civique. »

Les listes électorales seront révisées du 1^{er} septembre au 31 décembre 2010.

Durant cette période, la commission de révision des listes électorales examinera les radiations à effectuer ainsi que les demandes d'inscription.

Si vous n'avez pas encore effectué cette démarche, c'est le moment pour vous faire inscrire. Pour cela, vous devez remplir une des trois conditions prévues par le code électoral : - avoir son domicile sur la commune,

- y avoir une résidence,
- être contribuable depuis au moins cinq années consécutives.

Chacun de nous est responsable de l'avenir collectif.

Pour éviter que les autres décident pour vous : VOTEZ.

Se munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

REVISION DU POS EN PLU. La phase diagnostic est achevée.

Le rapport de présentation est consultable à la mairie.

ACTUALISATION DU ZONAGE D'ASSAINISSEMENT DES EAUX USEES ET DES EAUX PLUVIALES. Le rapport de phase 1 : diagnostic, proposition de zonage, document comparatif technico-économique, est consultable à la mairie.

INFORMATIONS DIVERSES

CREATION D'ENTREPRISE. G F Travaux à votre service pour la rénovation de votre maison ou appartement.

Peinture, papier peint, carrelage, faïence, électricité ainsi que les petits travaux de plomberie.

Gilles FERNANDEZ La fondation 63190 Bort l'Etang 06.66.59.81.10

CINEMA : prochaine séance, salle des fêtes : **mercredi 27 octobre,**

A 15 H : TOYS STORY 3, pour jeune public,

A 20 H 30 : HORS LA LOI, avec JAMEL DEBBOUZE, SAMI BOUAJILA, ROUCHDY ZEM.

GYM CLUB DE BORT L'ETANG. Les cours ont repris, le lundi de 19 h 30 à 20 h 30, à la salle polyvalente.

Pour tous renseignements, contactez Andrée MARCHADIER au 04 73 68 29 97.

TROISIEME MARCHE DES FOURS.

Dimanche 26 septembre, le Comité d'Animation Culturelle a accueilli plus de 150 marcheurs et vététistes pour la troisième randonnée des fours à Bort l'Etang. Outre le plaisir de l'exercice sur des parcours agréables et bien balisés, la satisfaction gourmande de déguster, à chaque four les brioches, pains variés, pompes et autres tartes à la bouillie, cuits sur place, les participants ont pu découvrir, au retour, 15 clichés du Litroux, petit ruisseau traversant Bort, peu connu et remarquablement photographié par Yves Auzance, dans ses méandres les plus secrets. La journée s'est terminée, traditionnellement par le verre de l'amitié.

LE PROCHAIN RENDEZ-VOUS DU COMITE D'ANIMATION CULTURELLE.

Rencontre lecture avec Lectures à la carte « Le bestiaire littéraire »

Dimanche 5 décembre 2010, 17 H 30, à la mairie de Bort l'Etang

Une lecture en espace où les deux lecteurs rendent hommage à l'animal, cet être vivant, non végétal, ne possédant pas les caractéristiques de l'espèce humaine (Le Petit Robert).

Sur des textes de Carver, Duras, Vialatte, M.H. Laffon, La Fontaine, Sepulveda.